

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**Groupe Banque Tuniso-Koweitienne - GCE**

Siège social: 10 bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Le groupe Banque Tuniso-Koweitienne – GCE publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au **31 décembre 2010**. Ces états sont accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes, M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et M Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2010**DU GROUPE BTK-GCE**

(En mDT)

	Notes	Bilan A Fin 2010	Bilan A Fin 2009
ACTIF			
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	52 812	20 445
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	25 155	39 417
Créances sur la clientèle	3	758 464	558 526
Opérations de leasing	4	116 671	81 169
Portefeuille titres commercial	5	14 963	16 234
Portefeuille titre d'investissement	6	20 838	19 731
Titres mis en équivalence	7	9 720	5 414
Valeurs immobilisées	8	36 205	34 048
Autres actifs	9	50 484	43 189
TOTAL ACTIF		1 085 313	818 173
PASSIF			
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	10	16 001	109 410
Dépôt & avoirs de la clientèle	11	570 647	273 661
Emprunts & ressources spéciales	12	186 357	143 858
Autres passifs	13	64 578	46 337
TOTAL PASSIF		837 583	573 266
INTERETS MINORITAIRES			
Part des intérêts minoritaires dans les réserves		25 334	24 423

Part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		2 519	1 883
Total des intérêts des minoritaires	14	27 853	26 306
CAPITAUX PROPRES			
Capital		100 000	100 000
Réserves consolidées		117 245	110 216
Résultat consolidé de l'exercice		2 632	8 385
Total capitaux propres	15	219 877	218 601
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		1 085 313	818 173

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
CONSOLIDÉS AU 31/12/2010
DU GROUPE BTK-BPCE (en mDT)**

	Notes	31/12/2010	31/12/2009
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données		69 121	35 953
Crédits documentaires		33 294	34 161
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		102 415	70 114
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement donnés		39 902	58 969
Engagements de financement donnés sur découvert Mobilisé		111	86
Engagements sur titres		176	176
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		40 189	59 231
ENGAGEMENTS RECUS			
Garantie de remboursement de crédit		33 017	38 260
Engagements de financement reçus			115 556
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		33 017	153 816

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2010
DU GROUPE BTK-BPCE (en mDT)

	Notes	Exercice 2010	Exercice 2009
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	16	41 112	37 366
Intérêts et revenus assimilés de l'activité leasing	16	10 754	7 802
Commissions	17	5 095	4 044
Gains sur portefeuille commercial et op. financières	18	3 026	1 323
Revenus du portefeuille d'investissement	19	1 966	2 115
Total produits d'exploitation bancaire		61 953	52 650
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts encourus et charges assimilés	20	-20 446	-13 375
Intérêts encourus et charges assimilées liés à l'activité leasing	20	-4 881	-3 578
Commissions encourues	21	-615	-238
Total charges d'exploitation bancaire		-25 942	-17 191
PRODUIT NET BANCAIRE		36 011	35 459
Autres produits et charges			
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif		-12 944	-3 518
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		2 969	
Autres produits d'exploitation	22	5 574	5 110
Frais de personnel	23	-13 162	-10 382
Charges générales d'exploitation	24	-8 062	-7 978
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-2 055	-1 839
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		2 166	-369
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 497	16 483
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires			
Impôt sur les bénéfices		-5 347	-6 215
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		5 150	10 268
PART DES INTERETS MINORITAIRES		-2 519	-1 883
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		2 631	8 385

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
EXERCICE CLOS LE 31/12/2010
DU GROUPE BTK-BPCE (en mDT)**

	Notes	31/12/2010	31/12/2009
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		65 062	53 260
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-32 988	-27 871
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires et financiers			
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-214 943	-215 529
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		280 366	68 198
Titres de placement		-2 877	3 046
Sommes versées au personnel & crédateurs divers		-13 450	-10 606
Autres flux de trésorerie		11 030	3 440
Impôt sur les sociétés		-5 188	-5 116
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		87 012	-131 178
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 086	2 872
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-1 175	-4 536
Acquisitions/cessions sur immobilisations		67	-3 395
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-22	-5 059
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'emprunts (tirage sur emprunt)			
Remboursement d'emprunts		43 657	74 273
Dividendes versés		-2 754	-2 687
Flux de trésorerie net affecté des activités de financement		40 903	71 586
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		127 893	-64 651
Liquidités et équivalents en début d'exercice		-50 249	14 402
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	25	77 644	-50 249

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2010

I-RFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES :

Les états financiers consolidés du Groupe BTK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment :

- La norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables tunisiennes de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable n° 38 relative aux regroupements d'entreprises ; et
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2010.

3. Présentation du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation tel que déterminé par la Banque Tuniso Koweitienne comprend 10 entreprises dont quatre ont été mises en équivalence, à savoir : La Société « STKE El Imar », la société tunisienne de promotion des pôles industriels « STPI », la société du pôle de compétitivité de sousse « SPCS » et la société méditerranéenne d'aménagement industriel « MEDAI ». Les autres sociétés ont été intégrées globalement ; il s'agit, de la société « EL ESTIFA », de la société du conseil et d'intermédiation financière « SCIF », de la société « UNIVERS INVEST SICAR », de la société « ARAB INTERNATIONAL LEASE », de la société « UNIVERS OBLIGATIONS SICAF », et de la société « TUNIS CENTER ».

Le périmètre de consolidation du groupe BTK et les méthodes de consolidation utilisées se résument ainsi :

Dénomination de la Société	Secteur d'activité	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
BTK	Financier	100%	100%	Intégration globale
EL ISTIFA		100%	100%	
SCIF		80%	80%	
Univers Invest SICAR		94%	85,35%	
AIL		50%	50%	
Univers Participations SICAF		100%	99,79%	
Tunis Center	Immobilier	22,75%	22,75%	Mise en équivalence
STKE EL Emar (Ex-SGT)	Immobilier	34,29%	34,29%	
STPI	Immobilier	30%	30%	
SPCS	Immobilier	30%	30%	
MEDAI	Immobilier	30%	30%	

4. BASES DE MESURE :

Les états financiers du Groupe BTK sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du patrimoine au coût historique.

5. PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

5.1-Méthodes de consolidation

- **Intégration globale :**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la BTK. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- **Mise en équivalence :**

Les sociétés sur lesquelles la BTK-GCE exerce une influence notable, sont consolidées par mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation qui est initialement enregistrée au coût historique est reclassée en Titres mise en équivalence. Ce coût est ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

5.2- Règles de consolidation

- **Traitement des écarts de première consolidation :**

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée

à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- L'écart d'évaluation :

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- Le Goodwill :

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

• **Opérations réciproques :**

Les comptes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

Lorsque ces opérations sont conclues avec des entreprises associées et que leur élimination génère un impact sur le résultat consolidé, il a été procédé à leur élimination.

• **Traitement de l'impôt :**

Les états financiers consolidés sont établis en application de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode il est tenu compte des impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passés ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles pourraient être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

• **Réserves consolidées :**

Les réserves consolidées incluent les réserves de la BTK-GCE ainsi que sa quote-part dans les réserves des autres sociétés consolidées sur la base des pourcentages d'intérêts du groupe et ce après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

• **Résultat consolidé :**

Le résultat consolidé comprend le résultat de la BTK ainsi que la contribution des sociétés consolidées après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

5.3- Principaux retraitements effectués sur les comptes consolidés

• Homogénéisation des méthodes comptables :

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du groupe. Il en a été ainsi de :

- La non-prise en compte des réserves spéciales de réévaluation au niveau des sociétés mises en équivalence.
- L'application de la méthode d'impôt différé pour la comptabilisation de l'impôt sur le bénéfice.

• Élimination des soldes et transactions intragroupe :

Les opérations et transactions internes sont éliminées afin de neutraliser leurs effets. Ces éliminations ont porté principalement sur :

- Les comptes courants entre sociétés du groupe,
- Les commissions entre sociétés du groupe,
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre,
- Les frais d'émission d'emprunts obligataires de l'AIL facturés par la SCIF
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de la BTK,
- Les cessions de créances par la BTK à la société EL ISTIFA.
- Les cessions de titres par la BTK à la société Univers Participations SICAF.

6. AUTRES PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

6.1 Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés ; et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques de fonds pour leur valeur nominale.

Les créances cédées par la BTK à la société ISTIFA sont reprises au niveau du bilan consolidé pour leur valeur brute avant l'opération de cession.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de régularisation « créance rattachée » et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ».

6.2-Comptabilisation des biens donnés en leasing :

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste «opérations de leasing» conformément aux principes comptables retenus par la norme comptable n° 41.

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts.

Les contrats de leasing conclus et non encore mis en force à la date d'arrêté figurent parmi les engagements hors bilan donnés.

6.3-Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par le Groupe est classé dans les catégories suivantes : le portefeuille titres commercial et le portefeuille titres d'investissement.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé.

(i) Le portefeuille titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement comprend :

- a) Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable): titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- b) Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement.

Les titres de participation cédés à Univers participations SICAF sont repris au niveau du bilan consolidé pour la valeur minimale entre leurs coûts historiques et leurs valeurs mathématiques.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur de souscription.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- **Les titres de transaction** : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- **Les titres de placement** : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution d'une provision, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- **Les titres d'investissement** : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur qui correspond à leur valeur mathématique intrinsèque calculée sur la base de la situation nette de la société émettrice la plus récente, pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes font l'objet de provision.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

(iii) **Les titres mis en équivalence** :

Les participations mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Titres mis en équivalence » pour la quote-part du groupe dans la situation nette de l'entreprise.

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires des sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

6.4-Comptabilisation des ressources et charges y afférentes :

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure que les tirages sont effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

6.5-Evaluation des risques et couverture des engagements

6.5.1-Provision pour risque sur prêts :

Les provisions pour risque sur prêts sont déterminées sur la base des taux suivants arrêtés par classe de risque conformément aux normes de division de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, appliqués aux risques encourus (soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues).

- Actifs incertains (classe B2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe B3) : 50 %
- Actifs compromis (classe B4) : 100 %

L'Objectif fixé par le groupe pour l'amélioration du taux de la couverture des créances classées conformément aux recommandations de la Banque Centrale de Tunisie, afin d'atteindre en 2009 un taux de couverture des créances classées de 70%, sera réalisé en cas de besoin à travers l'affectation d'une partie du résultat de l'exercice, et ce par la constitution d'une « Réserve pour risques bancaires généraux » pour un montant à proposer à l'AGO.

Dans le cadre de l'homogénéisation des traitements comptables, cette méthode a été également appliquée au niveau consolidé à la filiale El ISTIFA (Société de recouvrement).

6.5.2-Provision sur participations :

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions destinées à couvrir les moins-values éventuellement dégagées et revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

6.6-Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

Elément d'Immobilisation	% Amortissement	Durée
- Mobilier et matériel de bureaux	10 %	10 ans
- Matériel de transport	20 %	5 ans
- Matériel informatique	15 %	7 ans
- Logiciel	33 %	3 ans
- A. A. et installations	10 %	10 ans
- Immeuble d'exploitation et travaux s'y rattachant	2 %	50 ans
- Baies vitrées et carrelages	5 %	20 ans
- Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	5 %	20 ans
- Installations d'éclairage et de climatisation	10 %	10 ans
- Ascenseurs et installations diverses	10 %	10 ans
- Fonds de Commerce	5%	20 ans

Dans ce cadre un traitement d'homogénéisation des méthodes comptables à été appliqué au niveau consolidé à la filiale Tunis centre.

Les charges à répartir sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs.

7. ACTIFS :**Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à 52 812 mDT contre 20 445 mDT au 31 décembre 2009 enregistrant ainsi une augmentation de 32 367mDT. Ce solde est détaillé ainsi :

Intitulé	31/12/2010	31/12/2009	Variation
- Caisse	3 909	2 112	1 797
- Avoirs en dinars & en devises à la BCT	48 903	18 333	30 570
Total	52 812	20 445	32 367

Note 2- Avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers

Les avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2010 à 25 155 mDT contre 39 417 mDT au 31 décembre 2009 soit une diminution de 14 262 mDT, se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2010	31/12/2009	Variation
- Placement KREIC en devises à la BCT	-	13 013	-13 013
- Placements sur le Marché Monétaire	20 040	20 000	40
- Créances sur les établissements bancaires	5 115	6 404	-1 289
Total	25 155	39 417	-14 262

Note 3- Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 Décembre 2010 un solde net de 758 464 mDT contre un solde de 558 526 mDT au 31 Décembre 2009, soit une augmentation de 199 938 mDT, se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2010	31/12/2009	Variation
- Crédits à la clientèle non échus	672 079	499 071	173 008
- Créances impayées	234 763	221 287	13 476
- Principal impayés	95 461	87 712	7 749
- Intérêts impayés	111 411	111 946	-535
- Intérêts de retard & autres impayés	27 891	21 628	6 263
- Intérêts & com. courus & non échus	4 804	3 579	1 225
- Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	72 934	48 500	24 434
Total brut des créances sur la clientèle	984 580	772 437	212 143
A déduire couverture	-226 115	-213 910	-12 205
- Provisions	-68 964	-60 970	-7 994
- Agios réservés	-157 151	-152 941	-4 210
Total net des créances sur la clientèle	758 464	558 526	199 938

Note 4- Opérations de leasing

Les opérations de crédit-bail et assimilées présentent au 31 décembre 2010 un solde net de 116 671 mDT contre 81 169 mDT au 31 décembre 2009, enregistrant ainsi une augmentation de 35 502 mDT. Ce solde se détaille ainsi :

Intitulé	31/12/2010	31/12/2009	Variation
- Crédits à la clientèle non échus	116 728	81 034	35 694
- Créances impayées	8 887	7 196	1 691
- Principal impayés	8 096	6 626	1 470
- Intérêts impayés	791	570	221
Total brut des créances sur la clientèle	125 615	88 230	37 385
A déduire couverture	-8 944	-7 061	-1 883
- Provisions	-7 443	-6 365	-1 078
- Agios réservés	-1 501	-696	-805
Total net des créances sur la clientèle	116 671	81 169	35 502

Note 5- Portefeuille-titres Commercial

Le solde net de cette rubrique a atteint à fin 2010 un montant de 14 963 mDT contre 16 234 mDT à fin 2009, enregistrant une diminution nette de 1 271 mDT. Ce solde se détaille ainsi :

Intitulé	31/12/2010	31/12/2009	Variation
- Obligations	131	688	-557
- Actions	7 264	8 874	-1 610
- Bons de trésors	6481	6 344	137
- Créances rattachées	1087	328	759
Total net du portefeuille titres commercial	14 963	16 234	-1 271

Note 6- Portefeuille d'investissement :

Le solde net du portefeuille-titres de participation s'élève à fin 2010 à 20 838 mDT contre 19 731 mDT à fin 2009, enregistrant une augmentation nette de 1 107 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2010	31/12/2009	Variation
-Titres de participation	49 902	47 864	2 038
-Créances rattachées			0
Total brut	49 902	47 864	2 038
- A déduire Provisions	-29 064	-28 133	-931
Total net du portefeuille titres d'investissement	20 838	19 731	1 107

Note 7- Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence présentent au 31 décembre 2010 un solde 8 220 mDT contre un solde de 5 414 au 31 décembre 2009, enregistrant une augmentation de 2 806 mDT. Le détail des titres par société se présente comme suit :

Désignations	31/12/2010	31/12/2009	Variation
-Participations le Ribat	0	-645	645
-Participations S G T	3749	3 076	673
-Participations STPI	2663	1 183	1 480
-Participations MEDAI	308	300	8
-Participations SPCS	1500	1 500	0
Total	8 220	5 414	2 806

Note 8- Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées à fin 2010 s'élève à 36 205 mDT contre 34 048 mDT à fin 2009, soit une augmentation de 2 157 mDT, se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2010	31/12/2009	Variation
-Fonds de commerce	1 569	1 569	0
-Terrain	4 080	3 711	369
-Siège social	6 532	6 357	175
-Bâtiments loués	34 977	34 451	526
-Matériel de transport	1 165	1 036	129
-Matériels de bureau et informatique	3 945	3 485	460
-Mobilier de bureau	922	867	55
-Autres agencements et installations	7 905	5 449	2 457
-Autres Immobilisations corporelles & incorporelles	508	543	-35
Valeur brute des immobilisations	61 604	57 467	4 137
- A déduire : Amortissements	-25 399	-23 419	-1 980
Valeur comptable nette des immobilisations	36 205	34 048	2 157

Note 9- Autres Actifs

Le solde net de la rubrique « Autres Actifs » s'élève à fin 2010 à 50 484 mDT contre 43 189 mDT à fin 2009, soit une hausse de 7 296 mDT, détaillée comme suit :

Désignations	31/12/2010	31/12/2009	Variation
-Stocks des activités non financières	0	0	0
-Dépôt et cautionnement	8	41	-33
-Comptes d'Etat, collectivités locales	29 974	31 345	-1 371
-Autres comptes d'actif (*)	22 781	14 244	8 537
-A déduire : provisions sur autres actifs	-2 279	-2 441	162
Valeur comptable nette des immobilisations	50 484	43 189	7 296

(*) un actif d'impôt différé pour un montant de 6 304 mDT.

8. PASSIFS :**Note 10- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :**

Ce poste totalise au 31/12/2010 la somme de 16 001 mDT contre 109 410 mDT au 31/12/2009 soit une diminution de 93 409 mDT, se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Dépôts et avoirs des Etab. bancaires & Financiers	16 001	109 410	-93 409
Total brut	16 001	109 410	-93 409

Note 11- Dépôts et avoirs de la clientèle :

Le solde des dépôts et avoirs de la clientèle totalise au 31 décembre 2010 la somme de 570 647 mDT contre 273 661 mDT au 31 décembre 2009, enregistrant ainsi une augmentation de 296 986 mDT détaillée ainsi :

Désignations	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Comptes courants	122 370	89 860	32 510
Comptes à terme, bons de caisse et certificats de dépôt	432 829	173 521	259 308
Autres sommes dues à la clientèle	15 448	10 280	5 168
Total brut	570 647	273 661	296 986

Note 12- Emprunt & Ressources spéciales :

Les emprunts à long terme ont atteint au 31 décembre 2010 la somme de 186 357 mDT contre 143 858 mDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 42 499 mDT, ainsi détaillée :

Désignations	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Emprunts représentés par des titres	82 000	46 000	36 000
Ressources spéciales	100 611	97 506	3 105
Dettes rattachées	3746	1352	2 394
Total	186 357	143 858	42 499

Note 13- Autres Passifs :

Les autres comptes du Passif ont atteint 64 578 mDT à fin 2010 contre 46 337 mDT à fin 2009, soit une augmentation de 18 241 mDT, ainsi détaillés :

Désignations	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Fournisseurs	14519	6 455	8 064
Dettes sociales et fiscales	3520	3 406	114
Comptes de régularisation passifs	12862	4 162	8 700
Autres dettes	15425	12 293	3 132
Passifs d'impôt différés	17535	17 445	90
Provisions et réajustements	717	2 576	-1 859
Total brut	64 578	46 337	18 241

9. CAPITAUX PROPRES & INTERETS MINORITAIRES**Note 14- Intérêts Minoritaires :**

La part des minoritaires dans les fonds propres totalise à fin 2010 la somme de 27 853 mDT contre 26 306 mDT à fin 2009, détaillée (par société) comme suit :

Groupe BTK	A Fin 2009	Affectation fonds social	Dist. des dividendes	Ajust. des états financiers individuels	Résultat Exercice 2010	A Fin 2010
Intérêts minoritaires AIL	7 065	0	0	-248	1002	7 819
Intérêts minoritaires EL ISTIFA	0	0	0	0	0	0
Intérêts minoritaires UNIVERS INVEST	589	0	0	225	30	844
Intérêts minoritaires SCIF	361	0	0	-50	78	389
Intérêts min. U. P."SICAF"	3	0	0	0	1	4
Intérêts min.TUNIS CENTER	18 288	0	0	-899	1408	18 797
TOTAL INT. MINORITAIRES	26 306	0	0	-972	2 519	27 853

Note 15- Capitaux Propres :

Au 31 décembre 2010, le capital social s'élève à 100 000 mDT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libérées en totalité.

Les fonds propres avant affectation du résultat de l'exercice ont atteint 219 877 mDT à fin 2010 contre 218 601 mDT à fin 2009, soit une augmentation de 1 267 mDT, ainsi détaillée :

Groupe BTK	A fin 31/12/2009	Affectation fonds social	Distribution des dividendes	Ajustements des états financiers individuels	Effet de variation du périmètre	Résultat de l'exercice	Au 31/12/2010
BTK	218 697	230	3 500	191	0	-1 400	221 218
AIL	2 065	27	-250	-25	0	1 002	2 819
EL ISTIFA	-6 429	12	-6 900	-30	0	-297	-13 644
UNIVERS INVEST	1 315	0	0	225	0	178	1 718
SCIF	642	0	-200	0	0	309	751
UNIVERS PART. "SICAF"	738	0	0	-2	0	259	995
SGT	607	0	0	1	0	672	1 280
TUNIS CENTER	3 111	20	-344	59	0	415	3 261
LE RIBAT	-2 136		0	2 136	0	0	0
STPI	-9	0	0	-6	0	1 486	1 471
MEDAI	0	0	0	0	0	8	8
SPCS	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL GROUPE	218 601	289	-4 194	2 549	0	2 632	219 877

10. ETAT DE RESULTAT

Note 16- Intérêts & revenus assimilés :

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 51 866 mDT au titre de l'exercice 2010 contre 45 168 mDT au titre de l'exercice 2009, soit une augmentation 6 698 mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Commissions d'engagement	140	295	-155
Commissions sur cautions & avals	1 301	713	588
Intérêts des placements au marché monétaire	602	380	222
Intérêts des comptes débiteurs	4 244	3 315	929
Intérêts des crédits à court terme	10 078	8 103	1 975
Intérêts des crédits à moyen & long terme	35 501	32 362	3 139
Total	51 866	45 168	6 698

Note 17- Commissions :

Les commissions totalisent au 31/12/2010 la somme de 5 095 mDT contre 4 044 mDT en 2009, enregistrant ainsi une augmentation de 1 051 mDT, se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Commissions d'études & gestion	1 516	1 411	105
Commissions sur opérations d'intermédiation en bourse	874	977	-103
Commissions sur opérations bancaires dinars	1809	721	1 088
Commissions sur opérations de commerce extérieur	896	935	-39
Total	5 095	4 044	1 051

Note 18- Gain sur portefeuille-titres commercial :

Cette rubrique totalise à fin 2010 la somme de 3 026 mDT contre 1 323 mDT en 2009, soit une augmentation de 1 703 mDT qui se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Dividendes du portefeuille - titres commercial	35	10	25
Revenus des obligations	10	15	-5
Gains sur opérations financières	2 405	808	1 597
Plus ou moins value de cession titres commercial	145	58	87
Intérêts sur bons de trésor	431	432	-1
Total	3 026	1 323	1 703

Note 19- Revenus du portefeuille d'investissement :

Cette rubrique totalise à fin 2010 la somme de 1 966 mDT contre 2 115 mDT en 2009, soit une diminution de 149 mDT qui se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Dividendes	1 651	1 242	409
Autres revenus	315	873	-558
Total	1 966	2 115	-149

Note 20- Intérêts encourus et charges assimilées :

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistré un montant de 25 327 mDT au titre de l'exercice 2010 contre un montant de 16 953 mDT en 2009, soit une augmentation de 8 374 mDT, se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	1 902	1 922	-20
Intérêts des emprunts locaux à moyen & long terme	6 793	4 986	1 807
Intérêts des emprunts extérieurs moyens & long terme	567	943	-376
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	509	434	75
Intérêts des comptes courants créditeurs des clients	14 266	7 674	6 592
Intérêts des comptes des correspondants locaux	1290	994	296
Total	25 327	16 953	8 374

Note 21- Commissions encourues :

Les commissions encourues au cours de l'exercice 2010 s'élèvent à 615 mDT contre 238 mDT à fin 2009, soit une augmentation de 377 mDT, se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Commissions encourues sur emprunts locaux	328	227	101
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	1		1
Commissions sur op. de titres & de changes	286	11	275
Total	615	238	377

Note 22- Autres produits d'exploitation :

Ce poste totalise en 2010 un montant de 5 574 mDT contre un montant de 5 110 mDT en 2009, soit une augmentation de 464 mDT, détaillée ainsi :

Désignations	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Revenus des activités non financières	329	212	117
Revenus des loyers des bâtiments	5 245	4 898	347
Total	5 574	5 110	464

Note 23 – Frais de personnel :

Les frais de personnel totalisent au titre de l'exercice 2010 un montant de 13 162 mDT contre 10 382 mDT en 2009, soit une augmentation de 2 780 mDT qui se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Salaires & appointements	9 419	8 161	1 258
Charges sociales	3 743	2 221	1 522
Total	13 162	10 382	2 780

Note 24 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont enregistré un montant de 8 062 mDT à fin 2010 contre un montant de 7 978 mDT à fin 2009 soit une augmentation de 84 mDT, se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Impôts & taxes	424	739	-315
Travaux, fournitures & services extérieurs	5 446	4 308	1138
Transport & déplacements	82	45	37
Frais divers de gestion	2 110	2 886	-776
Total	8 062	7 978	84

11. ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 25 – Liquidités et Équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2010 un solde positif de 77 644 mDT contre un solde négatif de 50 248 mDT au 31/12/2009, se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	52 812	20 445	35 530
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	3 163	4 390	-4 390
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	21 991	-75 083	97 074
Autres liquidités et équivalents de liquidités	-322	-	-322
Total	77 644	-50 248	127 892

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS CONSOLIDES ARRETES AU 31
DECEMBRE 2010**

**Messieurs les actionnaires
de la Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE**

I. Rapport sur les états financiers consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 11 juin 2009, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du groupe Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan consolidé de 1 085 313 mille dinars et un bénéfice net consolidé de 2 632 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2010, ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé, l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé et des notes consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que

l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière du groupe Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La réintégration des créances de la société de recouvrement des créances « EL ISTIFA » dans les états financiers du groupe à fin 2009, a été faite, contrairement aux exercices précédents, moyennant une décote forfaitaire. Cette situation conduit à la minoration des réserves consolidées pour un montant brut de 5,750 mDT.

II. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations, d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part des remarques particulières.

Tunis, le 31 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

2011 AS 665